

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le **27 JAN. 2022**
ID : 056-215601345-20220127-2DEC2022-AU

Décision numéro 02/2022 du 27 janvier 2022

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE LA SOCIETE TBI DE PLOERMEL POUR L'ACHAT D'UN ORDINATEUR AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4) et du 15 octobre 2021 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la nécessité de procéder à l'achat d'un nouvel ordinateur au secrétariat de la mairie pour l'installation du dispositif COMEDEC,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2022 décidant d'exécuter le budget primitif 2022 avant son vote en prévoyant des crédits budgétaires pour l'achat de cet équipement,

Vu la proposition de la société TBI de PLOERMEL en date du 10 décembre 2021,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé le 24 janvier 2022, un marché de fournitures avec la Société TBI de PLOERMEL pour l'achat d'un ordinateur TERRA PC All-In-One 24 BTO et d'un onduleur Nitram Cyberpower 600VA, au prix de 962 euros 34 HT.

Article 2 : Un antivirus TREND WORRY FREE SECURITY SERVICES est également ajouté au contrat de service passé le 26 mars 2021 (décision du Maire N° 7/2021) pour la sécurité informatique de ce poste. Le coût est de 4 euros HT par mois.

Fait à Mohon le 27 janvier 2022

Le Maire,
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

